

Prise de position d'une habitante et commentaires de Madeleine Gurny, Présidente de l'AHCVV

<p>Le dimanche 7 février 2021 nous avons reçu le mail suivant d'une membre de l'AHCVV habitant à la Rue Jean-Calvin</p>	<p>Commentaires :</p>
<p>Madame la Présidente, Chères et Chers Membres du Comité, Je vous remercie pour le courrier que vous avez adressé aux membres de l'AHCVV concernant la votation du 7 mars sur le parking Clé de Rive.</p>	<p>Le comité de l'AHCVV ne s'est jamais exprimé contre le parking car les avis de ses membres sont divisés, mais ils ont régulièrement alerté les autorités au sujet des dangers et nuisances qui en sont le corolaire.</p>
<p>Je comprends que vous ayez souhaité rester neutre en vous cantonnant aux seules inquiétudes que vous avez encore concernant ce projet. Les failles que vous relevez bien justement ne semblent pas avoir trouvé d'ajustements dans le projet sur lequel nous allons voter, ce malgré vos demandes répétées à la Ville. C'est effectivement inquiétant.</p>	<p>Nous tenons à relever que le projet initial prévoyait une bute qui fermait l'horizon en direction du Jardin Anglais, entre la rue Versonnex et le quai Gustave-Addor. Nos remarques à ce sujet (faites en 2017) ont été entendues et les promoteurs ont modifié leur projet. En revanche, à toutes nos demandes concernant la sécurité des piétons, il a été juste répondu que nous nous faisons du souci pour rien.</p>
<p>C'est en tant qu'habitante que je vous écris aujourd'hui. Vous avez oublié de mentionner un point important dans votre courrier et qui nous concerne pourtant : de nombreuses places bleues seront supprimées en surface au détriment des habitant.e.s. Les 100 places prévues dans le parking Clé de Rive pour les habitants (à partager avec ceux des Eaux-Vives) ne compenseront pas ces pertes, sachant qu'un macaron est bien plus avantageux qu'une place habitant : il n'y a qu'à voir le parking de St Antoine, dont l'abonnement habitant reste disponible car il est trop cher et donc peu intéressant.</p>	<p>Nous profitons de cette remarque pour relever un point positif du projet : il devrait permettre à de nombreuses motos et aux vélos de trouver des places en sous-sol, et ainsi de désencombrer les trottoirs. Faudra-t-il encore que leurs propriétaires soient d'accord d'ouvrir leur bourse, au lieu de se parquer gratuitement à ciel ouvert. Pour les propriétaires de voiture, le macaron habitant est proposé à 200.- fr par an. Actuellement, l'abonnement habitant mensuel au Parking de St-Antoine coûte 323.- fr. , il est disponible pour autant qu'on habite à moins de 300 m du parking et il ne permet pas la réservation d'une place. Les promoteurs de Clé de Rive n'ont pas encore articulé de prix et de conditions, mais il y a fort à parier qu'ils s'aligneront sur la Fondation des Parkings.</p>
<p>Je peux également témoigner que les nombreux parkings souterrains alentour suffisent amplement et qu'un parking supplémentaire n'est pas nécessaire.</p>	
<p>J'ai par ailleurs lu dans les médias que la continuité piétonne prévue dans ce projet ne le sera finalement pas vraiment : entrecoupée de plusieurs rues, notamment par les rues du Rhône et de Versonnex (qui compte tout de même 3 voies de chaque côté !), cette zone piétonne sera malheureusement entourée de voitures et non le havre de paix que l'on aurait souhaité.</p>	

Enfin, le nouveau Conseil Municipal, élu en mars 2020, ne soutient plus ce projet et l'a fait savoir en votant une Résolution en juin dernier (R-268 Position de la Ville de Genève contre la construction du parking Clé-de-Rive: un projet du siècle passé), tout comme une grande majorité des commerçants et l'AMG (association des marchés de Genève).

Cette information montre bien que ce projet est complexe et qu'il est difficile de rester neutre.

Comme je l'ai dit plus haut, je relève le caractère « neutre » de votre courrier, cependant pour ma part, je voterai contre ce projet.

Bien cordialement,
Sira Montero Aparicio
7 rue Jean-Calvin
1204 Genève

Commentaires rédigés par Madeleine Gurny
9.2.2021